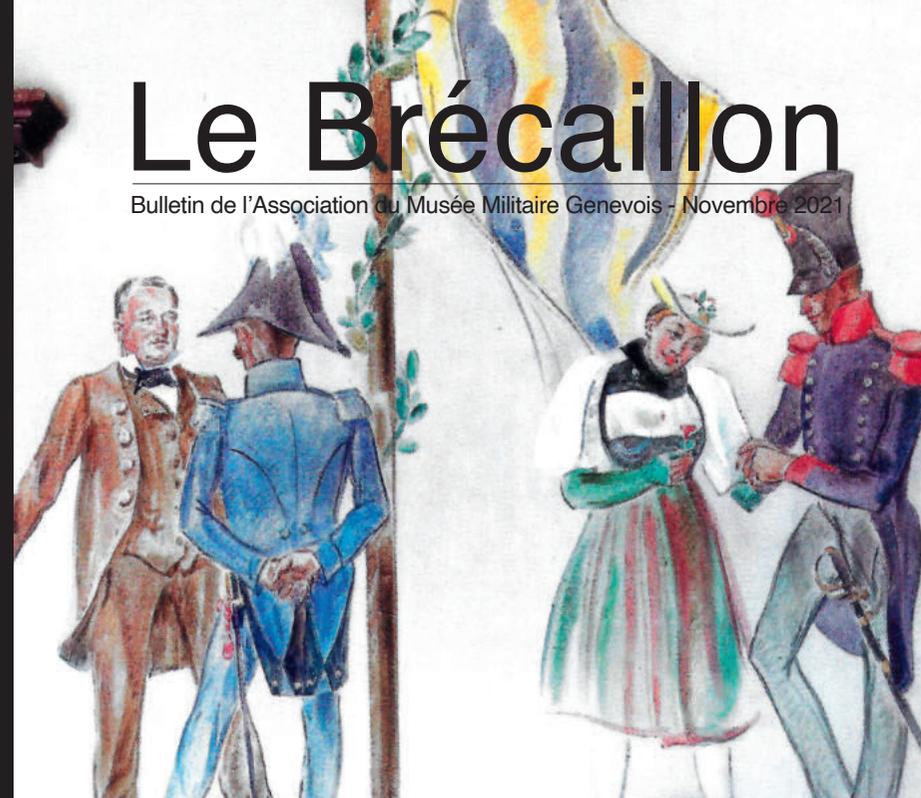


«Brécaillon»

Dénomination dérisoire donnée aux soldats de l'ancienne milice et par extension, à tout fantassin qui est mal équipé.
(Humbert, Glossaire Genevois)



Musée Militaire Genevois

Ch. de l'Impératrice 18
CH -1292 Pregny-Chambésy
Tél : 022 734 13 51
info@museemilitaire.ch
www.museemilitaire.ch

Horaires d'ouverture

Mercredi à dimanche: 13h30 à 17h00

SOMMAIRE

Le Billet du Conservateur	2
Langenthal 1822: un compte rendu genevois de la réunion des officiers suisses	3
Des avions militaires à Cointrin	17
80 ans après... Retour sur l'accueil fait aux Spahis par la population genevoise	40
Le déménagement des réserves du Musée Militaire Genevois	50
Fortin enfumé et réponses historiques 2021 – 1941: 80 ans d'histoire	56
Des objets...une histoire	67

LE BILLET DU CONSERVATEUR

Richard GAUDET-BLAVIGNAC

Un Brécaillon tardif? C'est évidemment à cause de la pandémie pensera-t-on. Et bien non! Ce retard est dû aux vicissitudes de ces derniers mois: le déménagement de nos réserves et leur installation dans d'autres espaces ainsi que les remous apportés par la faillite du Musée des Suisses dans le monde. Ces événements ont été longuement expliqués par le Président lors de l'assemblée générale du 29 septembre.

Vous avez néanmoins dans les mains un Brécaillon étoffé et qui, nous l'espérons, vous satisfera.

1. En 1822 se tient à Langenthal une réunion d'officiers suisses. Le déroulement de cet événement patriotique et «signe précurseur de la création de la Société des officiers en 1833» a été publié en 1824, mais Philippe COET a découvert une relation genevoise de l'événement qu'il nous fait découvrir ici.
2. Dans ses articles sur la «Ligne de la Versoix», Benedikt CORDT-MØLLER avait évoqué la piste d'atterrissage de Cointrin pendant la guerre de 1939-1945 et les avions américains qui s'y étaient posés. Il revient ici sur ces atterrissages.
3. En janvier 1941, à la suite d'un accord entre le gouvernement de Vichy et l'Allemagne, les prisonniers français faits en 1940 par les Allemands et internés en Suisse rentrent en France. Genève étant le seul endroit des frontières françaises situé à la jonction de la zone occupée et de la zone dite «libre», c'est ici, à Veyrier plus précisément, que vont passer les cavaliers et leurs montures du 7^e régiment de Spahis algériens. L'accueil fait aux soldats «français» par les Genevois fut extrêmement chaleureux et de nombreux habitants du village, enfants à l'époque, se souviennent de ce passage historique.
Pour commémorer le 80^e anniversaire de cet événement, l'association «La Mémoire de Veyrier» a organisé une exposition de photos. Le Musée militaire genevois et le Musée de la police ont participé à cette présentation en exposant divers objets, uniformes, armes, équipements et documents datant de cette époque.
4. Le déménagement de nos réserves entreposées depuis une vingtaine d'années dans l'ancien Arsenal s'est déroulé en 2020. C'est la relation de ces jours de travail que le soussigné décrit ici.

5. Nous avons longuement évoqué le fortin de Mâchefer, élément important de la Ligne de la Versoix. Benedikt CORDT-MØLLER et le Conservateur ont assisté à un exercice des pompiers de Collex-Bossy destiné, après enfumage du fortin, à voir – si l'on peut dire – l'efficacité du groupe de protection de la respiration. Un bref article et de nombreuses photos rappellent cet événement.

6. Pour «nourrir» le site internet du Musée, nous publierons à intervalles réguliers une rubrique intitulée « des objets...une histoire » qui mettra en lumière un épisode de notre histoire militaire. Des objets, des images, etc. provenant de nos collections illustreront l'épisode en question. La première de ces rubriques évoque la « campagne du Rhin » de 1856-1857.

Bonne lecture.

Le Conservateur

LANGENTHAL 1822:

UN COMPTE RENDU GENEVOIS DE LA RÉUNION DES OFFICIERS SUISSES

Philippe COET

En juillet 1822, Langenthal accueille une fête patriotique qui réunit, à l'invitation de leurs homologues bernois, de nombreux officiers venus de plusieurs cantons. Par son thème, son envergure et ses caractéristiques, cette manifestation est généralement considérée comme l'une des premières fêtes fédérales. Elle a incontestablement marqué les esprits sur le moment et elle a ouvert la longue série des fêtes *nationales* qui ont eu lieu au cours du siècle. Elle a aussi laissé des traces dans la mémoire collective, notamment comme étant le *signe précurseur* de la création de la société des officiers en 1833.

Une relation détaillée de l'événement a été publiée en 1824. Mais le hasard, ce dieu des chercheurs, nous a permis de mettre la main sur une description *genevoise*, beaucoup plus courte il est vrai, de cette fête. C'est ce document qui est à l'origine de cette brève évocation.



Vue de Langenthal au début du XIX^e siècle.

Johannes Weber, *Ansicht der Marktasse des Flekens Langenthal* (Bibliothèque nationale suisse, GS-GRAF-ANSI-BE-469 / Wikimedia Commons).

Armée et patrie

Le processus est bien connu et étudié : tout au long du XIX^e siècle, à l'instar de ses voisins et pour s'en démarquer, la Suisse se forge une identité propre, une conscience nationale, indispensables pour former un pays au sens de nation. Cette démarche de nature volontariste vise, sur le long terme, à modifier les mentalités de telle manière que des populations que tout ou presque sépare – géographie, histoire, langue, religion, politique - se sentent liées par un destin commun. C'est même paradoxalement, et habilement, en invoquant cette diversité que l'on fonde, sur cette spécificité, l'existence de la Confédération : elle devient une *marque de fabrique* qui différencie la Suisse des autres Etats européens et en fait une union librement consentie par toutes ses composantes¹. Cette perception reste encore très forte de nos jours.

Ce processus a aussi, bien entendu, un volet institutionnel : les versions successives de la Constitution fédérale tendent à créer un véritable Etat fédéral, doté de compétences élargies et faisant contrepoids à des cantons toujours jaloux de leur souveraineté. Comme le relève Kurt Münger, cet Etat a essentiellement pour finalité, à l'époque, de garantir l'intégrité et l'indépendance du pays et de maintenir à l'intérieur l'ordre et la tranquillité².

Dans ce contexte, l'armée joue un rôle central : elle est à la fois produit et actrice d'une évolution que la grave crise de 1847 ne ralentira que peu.

Elle sert en effet de creuset car c'est en son sein que les Suisses se rencontrent, font connaissance, fraternisent, se fixent ce but commun qu'est la défense du pays. C'est, entre autres, dans ses rangs que naît un sentiment d'appartenance qui dépasse le strict cadre militaire. Elle devient le symbole de l'unité sous un uniforme toujours plus standardisé : en 1914 cet indispensable signe de ralliement qu'était le brassard fédéral n'est quasiment plus porté que par les policiers cantonaux ou municipaux qui forment la gendarmerie d'armée. Mais elle ne joue pas qu'un rôle passif : elle contribue activement à unifier ses contingents cantonaux en imposant des règles, des normes et des standards que tous doivent adopter et respecter.

Elle dispose pour cela de différents outils. L'Ecole militaire de Thoune ouvre en 1819, formant depuis lors les cadres de l'armée, devenant *centrale* par essence³. Citons à son sujet les propos de G.-H. Dufour en 1827, caractéristiques de l'époque et également valables pour les manifestations qui nous intéressent : «Oui, chers camarades et confédérés, c'est encore plus les liaisons qui se forment à notre école militaire que l'instruction qu'on y puise ; ce sont surtout les sentiments d'union et de patriotisme qu'on y voit régner et contre lesquels viennent s'éteindre les préjugés cantonaux ; ce seront toutes ces choses qui seront principalement utiles à la commune patrie»⁴.

De manière plus large, les camps fédéraux font travailler et manœuvrer ensemble les contingents cantonaux. Le premier rassemblement de troupes romandes a lieu à Bière, du 30 juillet au 8 août 1822. Y participent plus de 2'200 hommes, venus de Genève, Neuchâtel, Vaud et du Valais, sous le commandement du colonel Ludwig von Sonnenberg⁵. La *Gazette de Lausanne* du 30 août 1822 annonce que la Diète a reçu un rapport positif sur ce camp et souligne que «la discipline des troupes, leur tenue, l'exécution des manœuvres, et la parfaite union qui a régné, prouvent à quel point la Suisse peut compter sur de pareils défenseurs». L'on retiendra surtout de cet entrefilet l'évocation d'une réunion qui se transforme en union parfaite. G.-H. Dufour ne dit pas autre chose quelques années plus tard.

Les camps fédéraux ont des objectifs militaires, formation technique et pratique, mais ils ont aussi, tout comme les inspections fédérales, une dimension festive : sous un drapeau fédéral mis en vedette, ils sont entrecoupés de discours et de toasts, ils attirent de nombreux visiteurs, friands du spectacle - et parfois un peu envahissants⁶.

D'autres manifestations, organisées en dehors du cadre institutionnel, concourent aux mêmes buts : ce sont les fêtes fédérales, de tir mais aussi de gymnastique, de lutte, de chant ou encore de sous-officiers. Le sentiment national y est exalté, la mise en scène est soignée et le *militaire* y est souvent présent même si le thème de la fête en paraît éloigné. Le premier tir fédéral a lieu à Aarau en 1824, deux ans après la réunion de Langenthal, et le premier à Genève se déroule en 1828.

C'est dans cette ambiance naissante qu'est organisée la première réunion d'officiers suisses, prélude à la création d'une société en 1833 et à de nombreuses fêtes futures.

La Société militaire de Genève est, quant à elle, fondée en 1825.

La lettre d'invitation des officiers bernois

Les Officiers de Berne, à Leurs Frères d'Armes de tous les Cantons.
Fidèles & Chers Camarades de Genève,

Vos Voisins et Confédérés vous invitent, chers Frères d'armes, à venir célébrer avec eux, dans un jour de réjouissance, la liberté et le bonheur qui règnent dans notre commune Patrie. Veuillez répondre à cet appel et orner de votre présence une fête destinée à l'échange des sentiments d'une affection fraternelle. Il s'agit de nous réunir amicalement dans un banquet tout Helvétique ; d'élever au milieu de chants guerriers, un *Vivat énergique* pour la conservation de notre chère Patrie et de nos alliances perpétuelles, et d'arroser abondamment, Frères et Amis, les racines qui consolident dans la terre le tronc de notre Confédération.

Lorsque nous considérons, chers Frères d'armes, que dans les dangers qu'elle nous a envoyés, la Providence a paru moins vouloir mettre notre courage à l'épreuve, que nous enseigner les moyens de parer à des dangers futurs, nous devons espérer que ses utiles leçons n'auront pas été en pure perte. Nous devons à cette expérience d'être victorieusement convaincus, que l'*Union* seule peut assurer l'antique gloire des Suisses, et protéger leur liberté. Nous lui devons aussi ces salutaires institutions par lesquelles les Pères de la Patrie nous ont tous rassemblés sous une même bannière fédérale. Oui, Chers Confédérés, *tous*, nous ne formons qu'une seule armée, toujours prête à défendre la liberté de la patrie et le repos sacré de son sol. Appelés désormais à nous rencontrer dans les Camps et dans les Ecoles militaires, en campagne et sur des places d'exercices, et même dans des moments périlleux, pourquoi ne nous rencont[r]ions-nous pas aussi dans de joyeuses réunions et n'en saisissons-nous pas les agréables occasions, afin que, partout, de même que nos armes, nos chants aussi et nos verres retentissent les uns près des autres, et qu'à l'aspect de guerriers bien résolus, les idées nobles et belles se multiplient par le sentiment que donne la force et la confiance en soi-même.

Préparez donc un bon accueil à notre amicale invitation et assistez, s'il est possible, à cette modeste et simple réjouissance. C'est avec impatience que nous attendons le beau jour qui nous réunira; nous nous faisons d'avance une fête d'embrasser d'anciens amis et de voir arriver en tenue militaire les Soldats de la Patrie. Nous nous réjouissons enfin, de former de nouveaux liens d'amitié, et de jurer avec tous, la main dans la main, de conserver aussi long-temps parmi nous, *l'Union, la Liberté et la Fidélité*, que les neiges éternelles couvriront les glaciers de nos Alpes.

Berne, le 17 Juin 1822.

Au nom des Officiers Bernois, de toutes armes, De Luternau, Colonel d'Artillerie.

[Une note manuscrite suit : « La réunion a été fixée au Jeudi 18 juillet à Langenthal »]

(Cette lettre est reproduite à la fin de la brochure de 1824 intitulée *Description de la fête militaire qui a eu lieu à Langenthal, le 18 Juillet 1822*).



La médaille commémorative frappée à Genève à la fin de l'année 1822.

Juillet 1822

«Une fête vraiment nationale vient d'avoir lieu, le 18 de ce mois, à Langenthal où, à l'invitation de MM. les officiers bernois plus de 550 officiers des différents cantons se sont réunis pour resserrer entr'eux le lien fédéral (...) Le plus grand ordre, les égards réciproques et la meilleure harmonie entre des Suisses arrivant des parties les plus éloignées de leur patrie, formaient le caractère de cette fête dont le souvenir sera ineffaçable chez tous ceux qui en ont été témoins. Il serait d'ailleurs difficile de donner une idée de la réception franche et cordiale de MM. les officiers Bernois, et de la généreuse hospitalité des habitants de Langenthal, mais leurs hôtes reconnaissants porteront dans leurs foyers et à leurs compatriotes les sentiments d'union fraternelle auxquels cette belle journée a donné un nouvel essor». Tout, ou presque, est dit dans ce bref compte rendu paru le 23 juillet 1822 dans la *Gazette de Lausanne*.

Le fonds et la forme de la manifestation correspondent à ce que François de Capitani décrit comme une sorte de liturgie, avec un formel et un rituel, que l'on retrouve dans la plupart des fêtes populaires ou fédérales durant le siècle. C'est l'occasion d'invoquer la patrie, la fraternité et l'unité, mais ce discours idéologique s'insère aussi dans une réalité très matérielle : foisonnement de drapeaux dominés par la bannière fédérale, cortèges, banquets, chants et toasts, musique et bal. L'un ne va pas sans l'autre et c'est la fusion des deux qui en fait le succès⁷.

Comme signalé en introduction, nous avons une *Description de la fête militaire qui a eu lieu à Langenthal le 18 juillet 1822*, publiée en 1824 à Lausanne par le libraire Henri Fischer, sans nom d'auteur⁸. La fête est minutieusement racontée au fil d'une quinzaine de pages que complètent le texte de plusieurs chansons et la circulaire envoyée par les Bernois à «leurs frères d'armes de tous les cantons». Elle a été traduite en allemand sous le titre *Versuch einer Beschreibung des Militärfestes zu Langenthal am 18. Juli 1822*. Le récit de la fête est repris ultérieurement à l'une ou l'autre occasion : ainsi en 1857 cet article de l'*ASMZ*, ou *Journal militaire suisse*, intitulé «Ein Offiziersfest im Jahr 1822» ou encore, en 1881, l'évocation dans le *Conteur vaudois* de la «Première fête des officiers suisses, à Langenthal, le 18 juillet 1822»⁹

Notre document est lui aussi anonyme, rédigé par l'un des officiers genevois présents, et il n'est pas daté. Il s'étend sur 4 pages d'une écriture serrée – en réalité une feuille pliée en deux, ce qui donne un petit format de 21,5 x 16 cm – et est, en substance, proche du texte de 1824 (sauf à propos de l'arrivée des Genevois que le premier situe la veille de l'événement et le second le jour même (page 9). Nous ignorons tout de son origine et de sa finalité : devait-il être publié ou servir de base à un exposé ? Son en-tête laisse supposer une destination et un usage publics.

Il ne s'agit pas ici de refaire le récit de la fête – la relation genevoise reproduite ci-dessous suffira - mais de mettre en évidence certains aspects.

D'abord quelques chiffres. Ils sont environ 600 officiers à faire le déplacement, nombre important à mettre en regard de l'effectif théorique de l'élite fédérale selon le règlement de 1817, qui prévoit toutes armes confondues 1'476 officiers¹⁰. La description de 1824 énumère les délégations de chaque canton (page 17). Si l'on dénombre 58 Vaudois, ils ne sont que 9 Neuchâtelois et 5 Fribourgeois pour 16 Genevois, « quoique les plus éloignés ». Les Valaisans sont absents. Les plus nombreux sont les Argoviens avec 180 participants, plus que les Bernois (153), pourtant organisateurs de la journée. Et seuls 10 Zurichois sont de la partie. L'auteur anonyme avance plusieurs raisons pour expliquer cette participation inégale : « la saison des voyages d'affaires et des eaux », le tout prochain camp fédéral à Bière, une inspection fédérale à Zurich. Quant aux Bernois, seuls les officiers de l'élite, premier contingent fédéral, ont fréquenté la fête, la réserve du canton n'étant pas encore organisée.

Le même évalue à 8 ou 9'000 le nombre de spectateurs (page 10), alors que le rédacteur genevois évoque « une population immense venue de tous les lieux voisins ». Cela confirme le constat de F. de Capitani : la fête est aussi ouverte sur l'extérieur, elle offre un spectacle qui attire et enthousiasme. Son déroulement convenu la rend intelligible à tous malgré, en particulier, l'obstacle de la langue, et tous communient dans un même culte de la patrie¹¹.

Autre particularité que l'on retrouvera plus tard à d'autres occasions : la fête résulte d'une initiative privée, mais elle est largement soutenue par les autorités bernoises et pas seulement financièrement. Ainsi ce ne sont pas moins de 33 musiciens, 121 fantassins, 51 artilleurs et 32 cavaliers qui y sont engagés, soldés par le canton. F. Rutschmann le souligne dans ses commentaires sur la fête : ce soutien démontre qu'à ce moment-là un clivage entre conservateurs et libéraux n'existe pas. Il n'apparaîtra qu'une dizaine d'années plus tard¹².

Terminons par une touche amusante. Le récit de 1824 nous rappelle que le simple choix de la subsistance n'est pas neutre : ainsi les verres « sont remplis uniquement de vins *suisse*s ; car on avait naturellement proscrit de ce festin *national*, toutes espèces de liqueurs et de vins *étrangers* » (page 13). Notons au passage avec F. de Capitani le rôle que joue parfois l'alcool dans ces fêtes.

Le récit genevois de la fête

(Forme, orthographe et ponctuation du texte original)



Description de la fête patriotique de Langenthal du 18 juillet 1822 rapportée par un des officiers de Genève qui y étaient invités

Langenthal est un riche village du Canton de Berne à 8 lieues de cette ville, sur la frontière du Canton de Lucerne, Argovie et Soleure.

Il contrait [compterait] environ 2500 habitants c'est un des principaux marchés de la Suisse, et l'aisance y règne partout. Il est entouré de belles colines, de bois et de vergers.

Le Mercredi soir 17 Juillet, les habitants se portèrent en foule sur les routes à l'arrivée des officiers conviés au repas. Toutes les maisons du vilage étaient décorées de guirlandes de fleurs et de feuillages, de devises et d'arcs de triomphe. Nous fumes reçus Genevois devant l'Hôtel de Ville par les Officiers Bernois chargés de présider: Ils nous distribuèrent des billets de logement chez les divers paysans qui nous reçurent en frères. C'est un accueil qu'on ne saurait décrire, et il règne dans les maisons de ces braves compatriotes une aisance et une recherche dont nul autre pays n'approche.

Le Jedy matin jour de la fête le soleil se leva magnifique. Les officiers en grande tenue, le brassard fédéral au bras, se rendirent chez leur colonel respectif à 8 heure. De là on se rendit en corps dans la grande salle de la Douane pour se présenter aux officiers de Berne présidant la fête. La salle est immense, elle contient aisément les 600 officiers venus de divers cantons pour assister à ce diner patriotique et répondre à l'appel fraternel des Bernois. Les colonnes qui soutenaient le plafond de cette salle étaient ornées de verdure et réunies par des guirlandes: les parois étaient tapissées de trophées d'armes anciennes et modernes, rangées avec art, et dans le fond on remarquait un faisceau de bannières des 22 cantons.

Après la présentation, on resta quelque tems à fraterniser et à renouveler d'anciennes connaissances. La cordialité la plus franche régnait dans tous les esprits. On fit la distribution des bannières par rang d'ancienneté à 22 Suisses habillés à l'antique avec des vêtemens de la couleur des cantons qu'ils représentaient. A 10 heure le canon annonça le départ et les officiers se mirent en

marche sur 4 de file, précédés de la musique, des tambours, des 22 bannières, du Drapeau fédéral et d'un homme représentant Guillaume Tell tirant son fils par la main et armé de l'arbalète.

Une population immense venue de tous les lieux voisins et dignement vêtue à la mode du pays suivait et entourait le cortège. Le coup d'œil était magnifique depuis l'éminence qu'il fallait gravir pour arriver dans une vaste prairie entourée de beaux bois à un quart de lieue de Langenthal, et d'où la vue s'étendait sur le vilage et sur une vallée superbe. Là nous fumes salués par 22 coups de canon. Au sommet de la plaine était un fort joli camp en tentes pour l'artillerie. Les officiers se rangèrent en rond sur 2 rangs, et Mr le Colonel May s'avançant au centre du cercle où était un tronc disposé pour recevoir le drapeau fédéral, l'y planta, et le soutenant d'une main il prononça d'une voix sonore un discours plein de force et de noblesse sur le but de la réunion.

La liberté l'union l'indépendance, tel fut le texte de toutes les paroles comme le sentiment de tous les cœurs pendant cette mémorable journée. Aucun cri ne succéda au discours, les cœurs étaient émus et les yeux remplis de larmes patriotiques.

Après un silence de quelques instans Mr le Colonel May prévint que le canon annoncerait le moment du repas, et il engagea les officiers à profiter de la beauté des sites pour se promener.

On se mit à table vers les midy, sans aucune distinction de cantons, et comme le ferait une grande famille, on était placés autour de 3 longues tables parallèles d'environ 200 couverts chaque préservées par un toit en planches orné de guirlandes. L'un des bouts avait en perspective un trophée formé par les 22 bannières et l'autre se terminait par une table demi circulaire, à laquelle étaient assis, faisant face aux convives, 4 Députés à la Diète et Mr les Officiers de l'Etat Major fédéral.

On remarquait à cette table une superbe coupe d'or, où les convives burent à la ronde; de distance en distance était placé un Colonel Bernois chargé de répéter les toast portés à la principale table. Il y en eut 4 remarquables par leur simplicité et leur patriotisme.

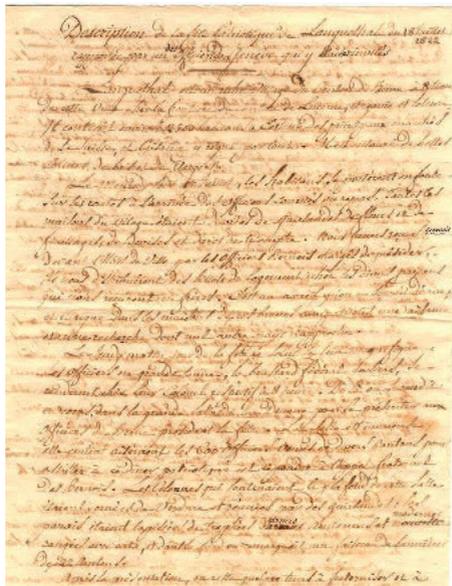
Le repas fut splendide et bien servi. Tous les vins étaient tirés des meilleurs plans du pays. Le dessert était magnifique, plusieurs plats de sucrerie représentaient Guillaume Tell, les Alpes et les forteresses suisses.

On distribua à chaque officier un livre contenant 3 chansons pour la circonstance avec la musique notée. L'ensemble de ces 600 voix avait quelque chose d'imposant.

Avant la fin du repas un cortège de 22 jeunes filles de l'endroit, vêtues en blanc, chacune avec une écharpe de la couleur du canton qu'elle représentait, s'avança, ayant en tête une belle jeune fille, les cheveux flottans avec une croix fédérale sur le cœur figurant la Confédération, et qui portait sur un riche coussin un compliment adressé aux officiers. Elles furent saluées par de nombreux applaudissemens, ensuite vinrent les chansons particulières, celles de Mr le Colonel Favre Genevois eurent faveur comme de coutume et la foule se portait autour de la table où il était assis. Après le dîner la Musique joua des airs de danse et l'on dansa sur la pelouse avec les charmantes paysannes des environs accourues pour voir la fête.

A la nuit le cortège se rendit au village qui était illuminé avec beaucoup d'art. Les fenêtres contenaient des transparens ingénieux et patriotiques [annotation en marge: 9 heures du soir]. Nous fîmes un tour pour les examiner et nous remontâmes dans la salle qui avait servi au rassemblement du matin. Elle était richement éclairée et ses nombreuses croisées étaient ornées de devise patriotique.

De là nous nous rendîmes dans une grande prairie bornée par une colline élevée sur laquelle était une croix fédérale en illumination masquée d'abord par la fumée d'une salve de 22 coups de canon et des feux d'artifice. Peu à peu elle devint brillante et s'éleva comme par enchantement à une hauteur d'environ 100 pieds



au dessus de la coline. Alors Mr le Colonel May fit un discours plein de vœux pour que la Confédération restât toujours aussi pure et élevée que l’emblème que nous en avons sous les yeux [*annotation en marge*: minuit]. La musique se fit entendre et des paroles nationales furent chantées par tous les assistans.

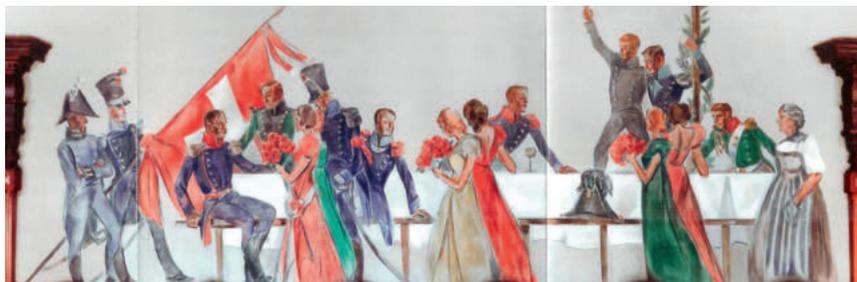
Le calme d’une belle nuit, cette croix fédérale dans le ciel, le mélange d’un grand nombre de voix, l’émotion causée par les scènes de la journée, tout prêta à ces moments un caractère solennel et touchant. – Rien ne pouvait mieux nous reporter aux Iers tems de l’existence de notre patrie.

De retour au village nous nous arrêtâmes devant la Maison de la Douane où Mr le Colonel May adressa aux habitans de Langenthal des remerciemens pour l’accueil vraiment fraternel qu’ils avaient fait aux officiers suisses [*annotation en marge*: a une heure]. Nous nous joignâmes à lui par des vivats répétés. La journée se termina par un bal dans la salle de réunion [*annotation en marge*: le reste de la nuit]. Le lendemain matin chacun reprit le chemin de son canton la tête et le cœur remplis de souvenirs et d’émotions difficiles à décrire.

Rien n’a troublé l’harmonie durant cette fête, la dignité s’est alliée à la gaieté. L’amour de la patrie a présidé et a pris une nouvelle face à ce banquet helvétique. Quelqu’imparfaite que soit cette description, il est doux de chercher à communiquer les sensations qu’on éprouve, surtout lorsqu’elles sont dues à une cause qui fait honneur à la Patrie.

Une postérité

Signalons d’abord la frappe à Genève, en 1822 déjà, d’une médaille commémorative, œuvre du graveur L. Fournier sur des dessins d’A. Bovy. Sa légende est tirée d’une inscription figurant sur un transparent qui décorait la ville le 18 juillet: «l’esprit de nos pères soit avec nous» (*Der Geist unsrer Väter sey mit uns*) (page 23 du texte vaudois). Le serment du Grütli, situé en 1307, orne l’avers et un trophée de drapeaux le revers.



Panneau central de la fresque de Friedrich Traffelet: le banquet (Hôtel Bären Langenthal)

Nous avons vu que la fête de 1822 s'inscrit au début d'une longue série de fêtes patriotiques, organisées par des sociétés civiles ou militaires, et qu'elle en présente déjà la plupart des caractéristiques. Nous savons aussi que d'aucuns la considèrent comme l'acte annonciateur, à défaut d'être fondateur, de la société des officiers.

Son souvenir ne s'est pas totalement perdu puisqu'en août 2009 a eu lieu à Langenthal une manifestation en l'honneur de l'esprit de milice, rappelant la fête de 1822 en présence du chef du DDPS à ce moment-là, le Conseiller fédéral Ueli Maurer¹³.

En 1935, un administrateur de Bären AG, société qui gère depuis 1921 l'hôtel Bären, propose au peintre Friedrich Traffelet de décorer une salle en s'inspirant d'un événement marquant de l'histoire de la ville. Le choix de l'artiste se porte finalement sur la fête des officiers : les 5 panneaux qu'il peint existent toujours, ils ont été restaurés et ont fait l'objet d'un très joli dépliant édité par l'hôtel.

C'est le second panneau qui nous intéresse plus particulièrement : à droite du drapeau de la ville, on voit un officier en discussion avec une jeune fille. Cette dernière est la fille de l'aubergiste qui tenait l'établissement à l'époque, Kaspar Widmer ; elle est connue sous son surnom de *Bärenliseli*. Quant à l'officier, F. Traffelet a imaginé qu'il s'agissait de Guillaume-Henri Dufour. Il évoque cette scène dans le discours qu'il prononce en *Bärndütsch* le 24 septembre 1936 pour



Panneau où figure, tout à droite, G.-H. Dufour
(Hôtel Bären Langenthal).

l'inauguration des fresques. Le ton en est marqué par l'époque : « Quel est donc celui qui badine avec la jeune fille ? Un Genevois naturellement. Ceux-là (les Genevois) sont toujours les mêmes ! Combien de fois déjà ne nous ont-ils pas donné du tracassé ! Mais c'est toujours ainsi dans une famille : si un enfant donne du fil à retordre à sa mère et qu'il est particulièrement difficile à éduquer, c'est précisément lui que sa mère préfère aux autres. Et c'est justement ce qui se passe entre mère Helvétie et les Genevois. Mais nous ne pouvons ni ne voulons oublier que Genève nous a donné l'un de nos plus grands hommes, celui qui a écarté du pays un grave danger, nous le connaissons tous : le général Dufour ! Pour autant que l'on sache, il était, jeune officier, présent à notre fête. Non, nous voulons compter sur Genève et lui faire confiance en pensant à sa devise : *Post Tenebras Lux* »¹⁴.

Nous ignorons si Guillaume-Henri Dufour s'est effectivement rendu à Langenthal. Mais notre document nous permet d'identifier au moins l'un des participants genevois, dont les chansons ont apparemment eu beaucoup de succès : Pierre-Louis Favre, lieutenant-colonel de la garnison. Pour le situer, nous extrairons de sa nécrologie deux citations : « Il fut l'un des principaux conservateurs de l'esprit militaire genevois pendant la domination française ; et si, à l'époque de la restauration, une milice nationale se trouva toute formée, on le dut en grande partie à ses soins ». Et au-delà de nos murs : « Ajoutons que, Suisse de cœur, il déployait tous ses moyens pour entretenir, dans les réunions fédérales, l'harmonie et la fraternité ; aussi le canton de Genève ne sera-t-il pas le seul où la mort du colonel Favre laissera des regrets ». Décédé le 15 septembre 1828, il avait 61 ans¹⁵.

Notes

¹ Kurt MÜNGER, *Militär, Staat und Nation in der Schweiz 1798-1874. Das eidgenössische Militärwesen als Faktor der nationalen und nationalstaatlichen Integration von der Helvetischen Republik bis zur Gesamtrevision der Bundesverfassung* ; Münster (D), 2002, p. 451.

² Kurt MÜNGER, p. 453.

³ Kurt MÜNGER, p. 291.

⁴ Citation in K. Münger, p. 291. Rapport concernant le cours de 1827.

⁵ Alfons LENHERR, *Das schweizerische Militärwesen der Restaurationszeit, als Dokumentation eines nationalen Bewusstseins. Insbesondere die sechs Übungslager von 1820 bis 1830. Studien zur Militärgeschichte, Militärwissenschaft und Konfliktforschung*, Band 11, Osnabrück (D), 1978 ; p. 98.

Von Sonnenberg a commandé la place de Genève en 1815 (cf. article à son nom dans le *Dictionnaire historique de la Suisse*).

⁶ Kurt MÜNGER, p. 305 et 309.

- ⁷ François DE CAPITANI, «Neuere Forschungen zur nationalen Festkultur»; Nouvelles approches de la conscience nationale suisse (communications de la Journée nationale des historiens suisses, le 25 octobre 1991 à Berne); *Itinera*, fasc. 13, Bâle, 1992, p. 23-30.
- ⁸ Document consulté en ligne sur *books.google.ch*.
- ⁹ *Langenthaler Heimatblätter*, 1937, p. 16-39.
Allgemeine Schweizerische Militär-Zeitung, Nr 89, Bâle, 3 décembre 1857, p. 353-355.
Conteur vaudois. Journal de la Suisse romande, n° 33, 13 août 1881, p. 1-2.
- ¹⁰ Kurt MüNGER, p. 288.
- ¹¹ François DE CAPITANI, p. 28.
- ¹² F. RUTSCHMANN, «Nachträgliche Bemerkungen zum Offiziersfest in Langenthal vom 18. Juli 1822» in *Langenthaler Heimatblätter*, 1937, p. 42 et 44.
- ¹³ Dossier de presse (Pressemappe), Schweizerischer Miliz- und Militäranlass «Herkunft mit Zukunft» am 21. August 2009 in Langenthal (Bibliothèque am Guisanplatz).
- ¹⁴ Traduction libre. *Langenthaler Heimatblätter*, «Die Fresken im Trinksaal des Hotel Bären, Langenthal», citation p. 13.
- ¹⁵ *Journal de Genève*, 18 septembre 1828.

Note bibliographique

Outre les ouvrages et articles cités dans les notes, on lira avec profit :
Pierre STREIT, «Tirs fédéraux et camps militaires. Ferment de l'idée nationale» in *Berner Zeitschrift für Geschichte*, 04/15 (2015), Sondernummer, p. 76-84.

Remerciements à l'hôtel Bären qui m'a aimablement fourni le dépliant consacré à la fête de 1822 et à la fresque réalisée par le peintre bernois Friedrich Traffelet (1897-1954).

DES AVIONS MILITAIRES À COINTRIN

UN RAPIDE SURVOL DES ANNÉES 1940 À 1946

Benedikt CORDT-MØLLER

PRÉAMBULE

Avec «Le Brécaillon» N° 40 de 2020¹ et dans le cadre d'un second article sur la ligne de la Versoix, nous avons rédigé quelques lignes sur la piste d'atterrissage de Cointrin et son usage par des avions américains durant la Seconde guerre mondiale.

Notre propos était illustré par deux photos et nous indiquions qu'il pouvait y avoir un doute sur les dates indiquées.

La première d'un petit avion et d'un bombardier américain avec la légende du photographe «Atterrissage d'une forteresse volante à Cointrin le 24 avril 1944» [ill. 1].

La seconde d'un B-17 déplacé par des Territoriaux à Cointrin [ill. 2].

En outre, en regard de l'ouvrage paru en février 2020 «100 ANS GENÈVE AÉROPORT - 1920-2020 Notre aéroport, mon histoire»², nous mentionnions en guise de commentaire dans la bibliographie de ce second article que certains points liés à ces atterrissages et sur le minage de la piste nous intriguaient. Cependant, nous n'avions pas eu le temps de les approfondir. C'est pourquoi il était envisagé deux articles pour un prochain «Brécaillon».



ill. 1



ill. 2

Toujours pour l'ouvrage sur l'AIG (Aéroport international de Genève), d'autres éléments nous avaient quelque peu étonné : voir à ce propos « Références et commentaires » au chiffre 7 sous³.

Au début, nous voulions nous limiter à des données factuelles en lien avec ces avions, illustrées, en revanche, par de nombreuses photographies. Autrement dit, la démarche dans le cas d'espèce aurait été inverse à celle pratiquée pour la ligne de la Versoix en restant cette fois volontairement synthétique visant à un rapide survol entre 1940 et 1946.

Cependant, au fil de nos recherches nous sommes allés de découverte en découverte avec notamment, d'une part, des « dessous » cachés de l'histoire suisse, d'autre part, beaucoup de petits faits parfois heureux parfois dramatiques. Nous esquisserons certains de ces aspects, qui touchent généralement l'humain, dans une très courte et donc arbitraire sélection. Des approfondissements sous la forme d'article(s) pourraient intervenir dans le futur.

Dans les bonnes surprises, nous mentionnerons la richesse en matière de publications et de sites internet spécialisés qui permettent des recherches poussées. Enfin, comme les lecteurs le découvriront, le trafic aérien à Cointrin, à la différence d'autres pistes en Suisse, a été des plus limités en cette période troublée de la Seconde guerre. C'est ainsi que nous ne pouvons pas nous empêcher de faire le lien avec la situation qu'à vécu et vit l'Aéroport international de Genève en ces temps de COVID !

CONTEXTE MILITARO-POLITIQUE

Depuis mai 1940, la Luftwaffe multiplie les violations de l'espace aérien helvétique provoquant des interventions de la chasse suisse. En effet, la défense commence directement aux frontières.

Rappelons également que des avions anglais ont aussi violé la frontière avec à la clé des lâchers de bombes dans la nuit du 11 au 12 juin 40 sur Renens et sur Genève ; un dépôt de locomotives à Bellegarde était-il en réalité visé ou s'agissait-il d'une volonté délibérée voire d'un largage presque accidentel pour plusieurs motifs possibles ? Le mystère demeure.

Divers combats aériens, où les avions à croix blanche prennent souvent le dessus, ont pour conséquence de fortes tensions avec l'Allemagne.

Le général Guisan ordonne le 20 juin la fin de cette doctrine d'engagement. Une première décision avait déjà limité les actions en deçà d'une bande de

20 kilomètres. Cela lui permet en parallèle de préserver les ressources de notre aviation, fort limitées au début du conflit, dans l'optique d'une possible invasion en prolongement de celle de la France.

Dès lors les mesures de protection de la neutralité sont suspendues et seules les incursions profondes de plus de trois appareils donnent lieu à une intervention. Selon les sources :

- uniquement de la DCA (les avions ayant interdiction d'intervenir et sont donc cloués au sol) ;
- de la DCA et/ou de l'aviation.

A ce stade⁴, nous avons deux versions contradictoires en présence sur les réelles possibilités d'action des patrouilles suisses pendant près de 3 ans. La première pourrait à ce jour être la bonne mais ce qui reste à confirmer définitivement.

Dès la fin de l'année 1943, la défense du territoire est remise en place aux frontières en raison des fréquents passages des avions alliés qui vont bombardier la France, l'Allemagne et l'Italie. Toutefois c'est du côté de Moutier qu'un avion italien RS-14 qui semble avoir été la victime initiale de ce changement de cap.

Les incidents vont crescendo jusqu'à l'été 44 avec l'aviation américaine principalement (bombardiers et chasseurs d'escorte) pour se calmer ensuite jusqu'à la capitulation de l'Allemagne nazie en avril 45. Pendant les premiers mois de cette dernière année de guerre, ce sont plutôt des avions de l'Axe (dont un à réaction) avec à bord des personnes civiles cherchant à se réfugier en Suisse ou des déserteurs, qui mobilisent la défense helvétique.

QUELQUES CHIFFRES

Même si tous les chiffres ci-après ne concordent pas, peut-être pour des questions de définition, ils donnent du moins des ordres de grandeur. Pour la Suisse ou la Suisse romande.

Enregistrés par le S.R.S.A.⁵ et cités dans l'ouvrage «La Mobilisation 1939/45»⁶ dans son tome 2 :

- 4 aviateurs suisses décédés en défendant la Patrie, 3 pilotes et 1 observateur.
- 6493 violations de l'espace aérien suisse dont :
 - 13 avec attaques aux armes de bord
 - 70 avec bombardements.
- 188 atterrissages d'avions étrangers dont 14 ont pu quitter la Suisse durant les hostilités.
- 30 avions tombés.

- 26 abattus dont 16 par les patrouilles de défense et 10 par la DCA.
- 100 avions contraints d’atterrir.
- 490 engagements par les patrouilles de défense.
- 24 303 obus de DCA tirés. {On admirera cette précision toute helvétique...}

Dans l’ouvrage « Le temps de la Mob en Suisse romande »⁷ : Environ 30 appareils contraints de se poser en Suisse romande. Une dizaine au Tessin. Pour un total de 250 pour la Suisse entière.

Sur le site « Warbird »⁸ [Warbird informations files Switzerland] :

- 7’800’000 rapports de reconnaissance d’avion.
- 6496 violations de l’espace aérien.
- 216 atterrissages d’urgence.
- 32 «crashes».
- 1’620 hommes d’équipage internés.

Voici quelques informations⁹ tirées du très complet site genevois « Pionnair-GE » [le site des pionniers de l’aéronautique à Genève] que nous avons condensées :

Pour la fin 1944 :

- 3 à 4 avions abattus par la DCA.
- 300 interventions de la chasse suisse.
- 7 avions étrangers abattus.
- 98 contraints d’atterrir dont une partie voulait se poser volontairement.

A la fin de la Guerre, pour un total de 189 avions internés (en sus 29 non armés déjà restitués) :

- 159 bombardiers dont un seul allemand.
- Une vingtaine de chasseurs, en grande majorité de l’Axe.
- Une dizaine d’appareils divers (italiens, allemands, américains et anglais).



ill. 3



ill. 4

Quelques autres données :

- Entre août 1943 et mars 1945, environ 160 bombardiers américains B-17 et B-24 se sont posés, plus ou moins endommagés, escortés par l'aviation suisse à Dübendorf puis entreposés [ill. 3].
- Viendront s'ajouter les avions transférés – aux couleurs suisses – d'autres aérodromes [ill. 4] dont celui de Genève. Les transferts étant majoritairement opérés par un équipage suisse et, peut-être, pour quelques-uns, américains.
- 71 appareils de l'US Air Force seront reconduits au Royaume-Uni ; les autres désarmés et ferrailés.

En résumé et en chiffres arrondis, nous retiendrons de manière un peu arbitraire, entre 1939 et 1945 pour la Suisse entière et toutes nationalités confondues :

- 30 « crashes »
- 25 avions abattus
- 6'500 violations de l'espace aérien
- 500 interventions de la chasse suisse
- 220 atterrissages avec avions « internés » (en grande majorité américains)
- 1'600 hommes d'équipage internés.

Pour Cointrin

En page 71 de « 100 ANS GENÈVE AÉROPORT »¹⁰ sont mentionnés quelques atterrissages :

- « Quatre vols militaires américains au printemps 1944.
- Un vol spécial Zurich-Genève, le 20 septembre 1944, à l'occasion du jubilé de la poste aérienne suisse.
- Dès le 21 novembre 1944, un DC-3 de l'armée américaine transporte régulièrement de Genève à Paris – pour le compte de la Croix-Rouge – des colis destinés aux prisonniers de guerre alliés en Allemagne. »

En nous appuyant à nouveau sur le site « pionnier-GE » mais également sur plusieurs autres [voir à ce propos la bibliographie en fin d'article = BIBLIO]

qui donnent par exemple le «curriculum vitae» de chaque avion (fabrication, équipement, trajectoire finale, etc.), nous avons tiré le résumé suivant pour Cointrin :

En date du :

24 avril 1944

B-17 «Flying Fortress» - Bombardier quadrimoteurs américain.

Stocké à Cointrin [voir l'ill. 2 déjà présentée] puis à Dübendorf par air cette fois aux couleurs suisses [ill. 5 devant son grand hangar à Genève avant son départ pour Dübendorf (13.07.1945)]. Finalement ferrailé en Suisse.



ill. 5

25 avril 1944

B-24 «Liberator» - Bombardier quadrimoteurs américain.

Stocké à Cointrin, à Payerne (par train) puis retour en Grande-Bretagne par les airs après la fin des hostilités.

De nombreux types d'appareils construits par divers fabricants (ceci entraînant des difficultés pour la maintenance) ont été présents en Suisse jusqu'à la fin du conflit des prototypes ont aussi été produits mais non rendus opérationnels.

Parmi ces appareils, citons celui baptisé «Rowdy Dowdy» [ill. 6] qui est le premier B-24 à s'être posé à Cointrin le 25 avril 1944.



ill. 6

11 mai 1944

B-24 «Liberator» - Bombardier quadrimoteur américain.
Stocké à Cointrin, à Payerne puis retour en Grande-Bretagne par les airs.

27 mai 1944

B-24 «Liberator» - Bombardier quadrimoteur américain.
Stocké à Cointrin et à Payerne puis retour en Grande-Bretagne par les airs.

Dès le 27 novembre 1944 et jusqu'à l'été 1945

DC-3 Douglas C-47 «Dakota» - Avion de transport de fabrication américaine aux couleurs US.

Acheminement de colis et de courriers via la Croix-Rouge pour les prisonniers en Allemagne.

Peu de types différents ont été construits à partir de ce célèbre avion [ill. 7] à la différence des B-17 et B-24 qui ont vu naître de nombreuses versions.

Pour certains, dont le général Eisenhower, le C-47 a été une des clés de la victoire des Alliés avec la jeep, le bazooka et la bombe atomique.

Quelques exemplaires du Dakota volent encore.

2 juillet 1945 {3 mois après la fin de la Guerre}

P-38 Lightning (F-5G «gros nez»)

Chasseur bimoteur [ill. 8] de construction américaine équipé dans ce cas pour la reconnaissance photographique et aux couleurs françaises [ill. 9].

Rappelons que c'est aux commandes d'un avion de ce type qu'Antoine de Saint-Exupéry a disparu en Méditerranée le 31 juillet 1944.

Les informations ci-dessus ont pu être vérifiées grâce à des fiches très complètes tirées du site «warbird».



ill. 7



ill. 8



ill. 9

Pour être exhaustif, mentionnons également :

Un avion qui devait se trouver – exceptionnellement ou régulièrement - à Cointrin, voire en escorte d'un des B-24 «genevois» d'avril ou de mai 1944. Il s'agit vraisemblablement d'un Bücker Bü-133 C «Jungmeister» qui a été en service (52 exemplaires) dans les troupes d'aviation suisse de 1937 à 1968.

En effet, la mise en perspective [ill. 10] réalisée par le directeur de «Clin d'Ailes» [musée de l'aviation militaire de Payerne] semble le démontrer. Ce Bücker devait être suisse, car aucun appareil étranger plus ou moins équivalent n'aurait été présent à Cointrin.

Le panorama ne serait pas complet sans parler du Messerschmitt 109, avion de chasse acheté aux Allemands et livré jusqu'à la fin 1939, dont la restitution sera demandée plus tard mais sans succès. En effet, des cours de transition sur ce modèle [ill. 11] ont lieu à Cointrin qui dispose déjà d'une courte piste en béton. Ils auront lieu de mars à fin juin 40 pour se terminer par l'évacuation de l'aviation et probablement aussi de la DCA ainsi que par le minage de ladite infrastructure en dur grâce à 600 mines de démolition.

Enfin, n'oublions pas le meeting aérien du 9 juin 1946 qui complète la 10^e foire de Genève avec la présentation des avions russes Yak-3 [ill. 12] par la célèbre escadrille française Normandie-Niemen.

DES ANECDOTES, DES FAITS ET DES INTERROGATIONS

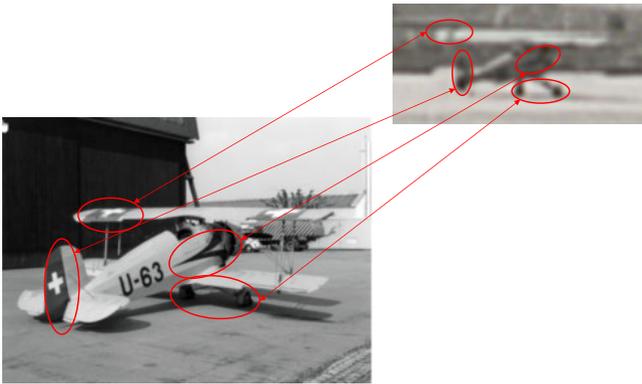
Wauwilermoos – Camp pénitentiaire et disciplinaire militaire suisse

Cette face cachée de l'histoire, non pas par l'existence même d'un tel camp mais par les traitements infligés aux prisonniers de différentes nationalités, est quelque peu sortie de l'ombre [voir à ce propos le dossier Wauwil¹¹].

Une meilleure connaissance de ce camp découle d'une reconnaissance tardive principalement du sort réservé aux aviateurs américains – internés en CH, évadés et repris - qui y ont transité. Jusque-là, ils avaient plutôt été considérés par l'opinion publique de leur pays comme des lâches, ou pire, comme des déserteurs.

En 2014, le Congrès américains a décerné la médaille de prisonnier de guerre à 143 vétérans qui sont passés par Wauwilermoos !

Le capitaine neuchâtelois André Béguin, commandant du camp de juillet 41 à juillet 45, a été condamné à 3 ans et demi de réclusion, 500 francs d'amende, 5 ans de privation des droits civiques, à la dégradation et à l'exclusion de l'armée.



ill. 10



ill. 11



ill. 12

Les motifs suivants ont été invoqués : détournement d'argent, ponction dans la caisse où étaient déposés les biens des internés, entre 200 à 400 envois postaux de détenus non expédiés dont de nombreux messages se plaignant des conditions de détention. Cependant, d'autres faits n'auraient pas été sanctionnés tels que : non interventions suite à des viols entre détenus, actes d'humiliation, conditions sanitaires, logement et nourriture déplorables, etc.

A noter qu'il n'y eut jamais d'excuses officielles de la part de la Suisse. La fille du commandant du camp s'est quant à elle excusée à titre personnel auprès d'un pilote ancien détenu.

La mise en perspective de la situation de l'époque n'excuse aucunement ce dérapage individuel tout en ayant à l'esprit :

- 100'000 internés en CH ;
- 12'000 tentatives d'évasion ;
- multiples nationalités : Polonais (15'000 ou un peu moins selon les sources), Russes, Américains (1'742 officiers et sous-officiers avec 763 évasions réussis), Allemands entre autres ;
- tensions psychologiques fortes tant par rapport à la situation de leur pays qu'en lien avec des menaces d'invasion de la Suisse à diverses périodes ;
- habitudes et « confort de vie » différents notamment pour officiers-pilotes américains.
- risques pris par les candidats à l'évasion en toute connaissance de cause et cela malgré les conseils de la part d'officiels américains qui les en auraient dissuadés.

Pour mieux s'imprégner du climat et de l'état d'esprit de l'époque, il faut de rappeler qu'avant chaque mission il était rappelé à chaque aviateur américain abattu le devoir de rentrer au pays. Certains l'ont fait avec succès, d'autres ont échoué et ont été punis ; d'autres encore ont réessayé de différentes manières et parfois aidés par des Suisses.

Les pilotes, principalement des officiers, étaient regroupés dans des hôtels de certaines stations de ski (Grisons, Vaud); les hommes d'équipage, dans des camps. Une facture finale, assez élevée, fut remise au Gouvernement américain. Cette facture est à mettre en perspective avec des conditions d'internement qui auraient été globalement plutôt confortables et ont même permis à certains prisonniers de gagner des kilos et parfois de trouver une épouse.

Internés et invasion de la Suisse

Sur le sujet des internés, il y a toute la question – à notre connaissance très peu documentée – sur le devenir des internés en cas d'invasion de la Suisse. Nous

pensons en particulier au cas des nombreux Polonais. Aurai-ils été réarmés par la Suisse? Peut-être que oui selon quelques traces de contact entre Guisan et le général polonais Prugar-Ketling qui, de surcroît, selon Claude Bonard¹², entretenait avec le général suisse des relations suivies et courtoises. Guisan aurait donc pu compter sur la division polonaise internée en Suisse depuis juin 40. Des choses ont-elles été actées et directement préparées dans ce sens, par exemple par des dépôts d'armes et de munitions à proximité?

Qu'en auraient-ils été pour les autres nationalités, par exemple pour les aviateurs américains même s'ils étaient nettement moins nombreux et pendant des périodes moins menaçantes d'attaque contre la Suisse?

Nombre de missions et retour au pays pour les aviateurs US

L'âge moyen d'un équipage de bombardier américain devait probablement être proche de 20 ans (22 ans pour les Anglais). Venant de tout horizon, avec une espérance de vie assez courte (21 missions pour les Lancaster anglais) avec un risque énorme lors des premières missions. Certains aviateurs ignoraient d'ailleurs l'existence de la Suisse qui ne figurait même pas sur certaines de leurs cartes...

A leur arrivée en Europe et en Angleterre en particulier, les équipages de bombardiers avaient un moral très bas face aux pertes essuyées à plus de 80% lors des trois premiers mois de leur engagement (en l'occurrence des bombardements de jour). L'état-major de l'air, pour motiver les équipages, a donc fixé à 25 le nombre de missions de guerre à réaliser pour avoir le droit de rentrer aux USA.

Le célèbre film de 1990 «Memphis Belle», le nom d'un B-17, [ill. 13 pour la photo de l'avion restauré], qui a été précédé par une version de propagande en 1944, illustre cette situation avec l'épopée¹³ de cette «forteresse volante».



ill. 13

Celui-ci aurait été, le 17 mai 1943, le premier bombardier lourd qui ait atteint cette limite, avec, de surcroît, aucun tué parmi l'équipage. En réalité, il ne s'agit que du second, {voire du troisième?} après le «Hell's Angels» [ill. 14 d'époque] ayant atteint le chiffre béni de 25.



ill. 14

En l'état de nos connaissances et dans l'idée d'approfondir ce sujet un jour, nulle autre arme américaine, ou du moins certaines spécialités, n'a bénéficié d'une telle mesure permettant le retour au pays. A-t-elle suscité des réactions par exemple chez les pilotes de chasse ou les commandos qui ont dû avoir aussi des pertes très importantes ?

Politique suisse à l'égard des aviateurs et des avions

De manière générale la Suisse a été peu accommodante à l'égard des aviateurs évadés qui ont été repris ; une politique constante jusqu'à la fin de la Guerre. Cela n'aurait pas été le cas pour d'autres pays neutres comme l'Espagne plus souples en la matière, en particulier en se rapprochant de la fin des hostilités en Europe.

Comme souvent, il y a des cas particuliers, comme celui de deux membres de l'équipage du B-17 qui s'est posé le 24 avril 1944 à Cointrin pour se retrouver en Angleterre dès le 9 octobre. Dans un autre registre la famille de l'ingénieur

de bord a été dans un premier temps avertie par l'armée de l'air américaine de sa disparition («missing in action»), information heureusement démentie par la suite, mais seulement plusieurs semaines après.

En ce qui concerne la population locale, l'accueil a été plutôt favorable.

B-17 contre B-24

Nous présentons ci-dessous quelques photos de ces avions sous différentes coutures ainsi qu'une comparaison avec un avion moderne :

Un B-17 volant de concert avec un B-24 [ill. 15] montrent deux avions qui ont joué sans aucun doute un rôle majeur, pour le premier en particulier.

En 1944, une enquête a été réalisée¹⁴ pour connaître le degré de satisfaction des équipages. Le B-17 obtint un meilleur score malgré certaines qualités intrinsèques au B-24 (vitesse, emport de bombes, etc.). Une rivalité aurait même été volontairement organisée entre les équipages de ces deux modèles afin d'entretenir leurs fiertés réciproques

Le B-17¹⁵ par sa taille et son poids (32 mètre d'envergure et un poids de 30 tonnes) a suscité l'intérêt de la population suisse longtemps après la fin de la guerre, comme pour celui retiré du lac de Zoug en 1952 et exposé devant la gare de St-Gall.

La vue comparative¹⁶ entre un B-17 (10 hommes d'équipage) et un avion commercial actuel est intéressante [ill. 16].



ill. 15



ill. 16

Balade festive et nourricière en Ville de Genève

Comme on l'a dit plus haut, le 2 juillet 1945 se pose à Cointrin un P-38 Lightning de reconnaissance photographique aux couleurs françaises, donc armés de caméras et non de canon(s) et mitrailleuses.

Le sous-lieutenant pilote, peu expérimenté, avait eu quelques soucis avec la météo pour rejoindre Colmar.

Grâce à la débrouillardise et à la diplomatie du lieutenant suisse Charles Brätschi, toujours sous l'uniforme mais qui venait de reprendre avait repris ses fonctions de directeur de Cointrin, une « tournée des Grands Ducs » s'organise tout de même permettant aussi de rassembler chocolats et tabacs, en contradiction d'ailleurs avec les règles militaires qui auraient valu une arrestation immédiate dès l'atterrissage.

Après une escale à Payerne, avec de nouvelles victuailles, et sous l'escorte de deux avions suisses, le P-38 est reconduit à la frontière le lendemain.

CONCLUSIONS

Cointrin a été marginalement utilisé par les avions alliés (surtout les bombardiers américains) et jamais, semble-t-il, par ceux de l'Axe. Ceci en dernier recours (un avion endommagé par exemple) ou par un propre choix. Moins à cause de la menace de la DCA ou de la chasse suisse. Cette dernière semblait privilégier les aérodromes de Payerne et de Dübendorf dans le cadre de leur mission d'interception. Une logique qui peut s'expliquer pour des motifs géographiques : Genève étant excentrée et à proximité des troupes de l'Axe d'une part, le trafic des bombardiers concernait fréquemment le Nord de la France et l'Allemagne, d'autre part.

En revanche, sur l'ensemble de la Suisse, le phénomène des violations de frontière et des atterrissages n'est pas anecdotique ni en quantité, ni en qualité par la taille des appareils. Sans compter les drames qui peuvent y être liés.

Sous un autre angle, cela met en lumière la puissance militaro-industrielle américaine durant ces années de guerre avec un nombre peu important à l'échelle américaine d'appareils et d'équipages immobilisés en Suisse. Cela ne représente qu'une portion congrue de l'imposante flotte de bombardiers en tout genre construits et opérant en Europe.

Cointrin a été peu, puis plus utilisé par des avions armés suisses comme base militaire à partir du début juillet 40, ce qui peut aisément se comprendre car les

troupes de l'Axe sont dès lors à portée de fusil de la piste. La DCA a probablement aussi quitté les lieux qui restent en zone militaire sous la garde de Territoriaux. Auparavant, de mars à juin 40 ont lieu des cours destinés aux pilotes, mécaniciens et armuriers qui doivent passer au Messerschmitt Me 109 acheté par la Suisse.

Malgré sa situation Cointrin aurait été une option pour servir le cas échéant à l'évacuation du Conseil fédéral en cas d'invasion de la Suisse ; donnée qui nous laisse perplexe mais qui serait intéressante de vérifier.

Autour des atterrissages, il y a une série d'événements parfois plus mystérieux comme le rapatriement, encore pendant les hostilités, de certains hommes d'équipage et même d'avions (a priori non armés). Là aussi une étude pourrait mettre en lumière quelques « dessous ».

Dans la foulée, il serait intéressant d'imaginer, voire de chiffrer les ressources humaines, organisationnelles, les tractations secrètes ou confidentielles, etc. qu'il a fallu engager en aval de l'atterrissage à proprement parler. A ce propos, citons un élément quasi anecdotique soit la décision de peindre aux couleurs suisses les avions qui seront déplacés par air pour être stockés sur un autre aérodrome helvétique. Ont-ils été repeints aux couleurs américaines avant d'être reconduits en Angleterre ? Dans ce registre, les appareils semblent avoir été maintenus intacts lorsque cela était possible sans qu'on enlève par exemple des pièces de l'armement de bord qui était des plus fournis.

En guise de conclusion, cette fois plus personnelle, nous relevons trois éléments :

Le premier exprime une forme de contradiction. Il y a d'une part une multitude de sites internet avec en parallèle de nombreux supports et visuels, d'autre part, il y a encore plusieurs sujets inexplorés ou juste effleurés. En ce qui concerne les sites nous sommes surpris par leur quantité et souvent par leur qualité, en dépit des difficultés de la recherche, mais cela c'est le lot de tout utilisateur de la toile.

Pour le deuxième nous avons maintenant appris à nous méfier des légendes figurant au bas de photos, mais surtout de nous-même, historien-amateur qui a tendance à analyser les faits avec les informations aujourd'hui disponibles et non pas en se remettant dans le contexte des connaissances de l'époque. Nous en voulons pour preuve la photographie présentée au début de cet article avec le titre : « Atterrissage d'une forteresse volante à Cointrin le 24 avril 1944 ».

La légende contient une double erreur :

Il ne s'agit pas d'une forteresse volante (Flying Fortress) – soit un B-17 – mais en réalité d'un B-24 Liberator. Le double empennage en est la preuve irréfutable

tout comme l'ensemble des données historiques et techniques recueillies. Par conséquent la date correcte serait alors le 25 avril et non pas le 24, voire un autre jour sur mai.

Ces deux inexactitudes cumulées nous étonnent toutefois venant du photographe, probablement un officier supérieur de l'arrondissement territorial de Genève¹⁷.

Ainsi l'explication finale doit probablement être plus simple. Le terme « forteresse volante » est à prendre comme un terme générique applicable à tous ses énormes bombardiers sans faire de distinction par modèle, type, constructeur, etc.

La date mentionnée du 24 avril est plus problématique. En effet, il y a bien eu un atterrissage mais d'un B-17 ; le premier B-24 avant les deux autres qui suivront, s'est posé le 25 avril. De plus, la date du 24 avec le B-17 est bien documentée.

Y a-t-il eu une erreur de date (jour et/ou mois) de la part de notre photographe, ou y a-t-il une autre explication ? Le mystère risque de perdurer.

Quant au troisième et dernier élément il s'agit plus de questionnements sur le sens à donner à des mots tels que « culture historique » / « devoir de mémoire » / « conservation ».

Notamment des sites internet spécialisés, des associations et des fondations, des chercheurs et des collectionneurs ainsi que les musées ont un important rôle à jouer. Le Musée militaire genevois a également sa place dans ce réseau visant au recueil, à la conservation puis la diffusion de ce patrimoine historique partant de 1815 jusqu'à nos jours. Cela est d'autant plus vrai pour des périodes et des événements plus « sensibles ». Malheureusement comme pour d'autres de nombreuses limitations et incertitudes de tout ordre¹⁸ se font jour.

SOURCES DES ILLUSTRATIONS

- 1 Centre d'icographie de la bibliothèque de Genève via Le Brécaillon N° 40
- 2 Le temps de la Mob en Suisse romande [BIBLIO] via Le Brécaillon N° 40
- 3 Source originale non retrouvée {en principe un site internet spécialisé}
- 4 American Air Museum (coll. R. Freeman)
- 5 Site pionnair-GE (coll. W. Sutter)
- 6 Site pionnair-GE
- 7 Musée de l' Air et de l' Espace (Le Bourget)
- 8 American Air Museum
- 9 Site pionnair-GE (coll. W. Sutter)
- 10 Directeur de Clin d' Ailes (Payerne)
- 11 Site pionnair-GE (ph. Hoesch)
- 12 Site pionnair-GE (Coll. A. Violand)
- 13 Multiples sites {en raison de la célébrité de l' avion}
- 14 United States Army Air Forces entre autres via Wikipedia
- 15 Site fold3 via le site b17flyingfortress
- 16 Site militaryfactory

RÉFÉRENCES ET COMMENTAIRES

¹ Page 41 dans «Le Brécaillon» N° 40. Quant au premier article il a paru dans le N° 39 en 2019.

² Voir BIBLIO.

³ Les points suivants mentionnés dans l'ouvrage relatif aux 100 ans de l'aéroport nous questionnent à ce stade sous divers angles :

[p. 14] Piste minée dès 1940 pendant 30 ans

Vers l'été 1940 ou avant, 600 mines de démolition ont d'abord été posées avec le départ de l'aviation militaire suisse puis en augmentation avec le développement de l'AIG pour alors se terminer en 1970 (?).

Le déminage se serait déroulé entre 1978 et 2005

Les différentes dates énoncées sont-elles correctes? Que s'est-il passé depuis 1945? Quand est-ce que le dispositif visant à faire sauter les installations est devenu en tout ou partie militairement inutile voire techniquement inutilisable?

[p. 15] 7'201 mines durant les guerres mondiales

Ainsi, la piste herbeuse aurait-elle pu être minée durant la Première guerre mondiale! Nous en doutons fortement car les premières, au nombre de 600 ont été vraisemblablement posées à l'été 40.

[p. 69] Agrandissement de la piste jusqu'à 2000 mètres en 1943. Fermeture de Cointrin en 1939 et zone militaire avec surveillance par les Territoriaux

Ainsi, de la Mobilisation à l'été 40, la surveillance a-t-elle été exercée d'emblée par les Territoriaux ou, semble-t-il, d'abord par des troupes d'élite genevoises, dont des mitrailleurs?

Quant à la longueur de la piste bétonnée il y a une certaine difficulté à fixer les chiffres réels car il y a parfois des différences entre le projet et sa réalisation effective. On serait passé de 400 mètres au début 40, avec un prolongement herbeux, à environ 1'200 en 1941 pour atteindre 2'000 en 1943, juste avant l'arrivée des bombardiers américains.

[p. 71] Au début de l'été 1940 Genève «ville de paix» n'est pas défendue par l'armée suisse

Ainsi, la réalité est beaucoup plus complexe tant pour la Ville, le Canton et Cointrin [voir à ce propos une synthèse parue dans le Bulletin N° 37 de la Société des officiers jurassiens de février 2021 en page 75 à 79].

De jure, suite aux décisions - les premières datant de septembre 39 - du général Guisan, la Ville stricto sensu n'était effectivement plus défendue depuis juillet 40. Elle l'avait été depuis la mobilisation de septembre 39 par la présence de territoriaux et de l'élite. Notons dans ce cadre que la notion et donc la portée de «Genève ville ouverte» est peu claire.

De facto elle l'aurait été avec la présence de militaires au repos ou en service en divers points du canton et qui n'auraient pas pu quitter le Canton par Versoix - par train ou par bateau. D'autre part, certaines troupes étaient

spécifiquement dédiées à Cointrin ou à sa proximité, donc toutes proches des troupes de l’Axe qui occupaient le Pays de Gex. De plus, la ligne avancée de la Versoix commençait notamment avec des barricades anti-char et des objets minés à hauteur du Grand-Saconnex, de Pregny-Chambésy, Bellevue, Colovrex ; les fortins et emplacements de tir entre autres venaient seulement après en direction de l’est.

Par conséquent, le saillant de Genève n’a pas été défendu pour lui-même et a fortiori la Ville éponyme. Pourtant, il y avait les « couloirs » - militaires - du Grand-Saconnex à Versoix (ligne de la Versoix) pour se prolonger ensuite de Sauverny jusqu’à Crassier tout proche de la ligne de la Promenthouse (première réelle position de barrage défensive à l’ouest). Autrement, dit toute la zone proche de et dans Cointrin était militarisée et aurait été en première ligne en cas d’agression soudaine et brutale. Le déclenchement des mines enterrés dans la piste aurait pu être de surcroît une sorte de casus belli.

- ⁴ Voir par exemple : La défense de l’espace aérien suisse – 1939-1945 [BIBLIO] et dans WIKIPÉDIA « Incidents aériens en Suisse de 1940 ».
- ⁵ Intitulé littéraire complet non déterminé mais est en lien étroit avec les troupes d’aviation et de DCA.
- ⁶ Tome 2 aux pages 135 et 136 : voir BIBLIO.
- ⁷ Voir BIBLIO.
- ⁸ Terme utilisé pour désigner les avions conçus lors du Second conflit mondial (voire même en sus qui seraient encore en état de voler).
- ⁹ Voir en particulier le document : Bombardiers américains à Cointrin, premiers quadrimoteurs militaires sur le sol genevois par Jean-Claude Cailliez daté d’août 2005 ainsi que 4 vidéos.
- ¹⁰ Voir BIBLIO.
- ¹¹ Quand la Suisse maltraitait très durement certains soldats américains - Journal le Temps – 29.06.2020.
Voir également l’intéressant dossier « Wauwil » sous :
<https://edu.ge.ch/site/plancinema/wp-content/uploads/sites/37/2015/12/DOSSIER-WAUWIL.pdf>
- ¹² Cité dans le cadre d’un texte avec des éléments sur les internés : <https://www.gilbertedecourgenay.ch/2020/07/20/juin-1940-defaite-de-la-france-avec-larrivee-de-13000-polonais-en-region-jurassienne/>
- ¹³ Voir entre autres : <https://omaha-2007.skyrock.com/3041675093-25-missions-de-guerre.html#:~:text=82%20%25%20des%20bombardiers%20ont%20%C3%A9t%C3%A9,de%20pouvoir%20retourner%20au%20pays.14>
- ¹⁴ Voir par exemple sous warfarhistorynetwork [BIBLIO] ou sous b17flyingfortress [BIBLIO]
- ¹⁵ Pour presque tout savoir sur le B-17 grâce à un passionné sur son site b17flyingfortress.
- ¹⁶ <https://www.militaryfactory.com/aircraft/compare-aircraft-results.asp?form=form&aircraft1=247&aircraft2=79&Submit=Compare+Aircraft>

Ce volet du site est très intéressant car il permet la comparaison entre de nombreux appareils récents et plus anciens sous divers angles avec, en sus, des éléments techniques très poussés.

¹⁷ Voir Le Brécaillon N° 40 d'octobre 2020 en page 3 et 4. Un de nos prochains objectifs est d'identifier de manière explicite le nom du photographe en analysant les informations contenues dans son album-photos qui couvre presque uniquement les années de la Seconde guerre mondiale.

¹⁸ Parmi ces derniers qui forment un tout pour le MMG : l'avenir même du Musée notamment sous l'angle des locaux de Penthes ; la toute récente faillite de la fondation qui gérait le château de Penthes ; les espaces insuffisants pour l'exposition permanente et surtout pour organiser des expositions temporaires ; la vaste médiathèque (livres, documents, photos,...) qui est dans des cartons ou des armoires ; la qualité des locaux de stockage et donc la problématique d'une conservation pérenne et sécurisée ; la nécessité de s'adapter à certaines technologies modernes pour répondre aux attentes de divers publics et des conditions sanitaires (par exemple par des expositions virtuelles) ; un certain désintérêt des jeunes générations ; l'accroissement et le rajeunissement des membres de l'Association (y compris pour son comité) ; le développement du site internet ; le très faible taux d'objets exposé par rapport à certaines richesses détenues ; le manque de lisibilité et de notoriété ; la problématique des ressources financières et humaines ; l'étiquette « militaire » qui peut être perçue négativement ; la mise en perspective nécessaire et intéressante avec l'évolution de la technique en général et la militaire en particulier (par exemple pour toute l'instrumentation chirurgicale et l'aviation) ; l'absence relative d'un ferme soutien des administrations et des pouvoirs publics, déjà sous l'angle du devenir du Musée et de certains projets.

BIBLIOGRAPHIE ET SITES INTERNET [BIBLIO]

americanairmuseum.com {localisé en Grande-Bretagne}

b17flyingfortress.de

100 ANS GENÈVE AÉROPORT 1920-2020

Divers auteurs

Slatkine

2020

fold3.com (by Ancestry)

La défense de l'espace aérien suisse 1939-1945

Vautravers, Alexandre

Revue militaire suisse (149)

2004

La Suisse en armes

Souvenirs du service actif 1939/40 (tome 1) & 1941/45 (tome 2)

Divers auteurs

Editions patriotiques S. A. Morat et Zürich

1945

La Suisse résiste - 1939-1945

Bande dessinée

Embleton, Samuel

Cabédita

2020

Le Brécaillon

Bulletin de l'Association du Musée militaire genevois

N° 40 – Octobre 2020

Le Brécaillon

Bulletin de l'Association du Musée militaire genevois

N° 39 – Juin 2019

Les Remparts

Souvenirs de la Mobilisation 1939-1945

Rassemblés par Jean-Daniel Collomb

Editions Slatkine

1989

Le temps de la mob en Suisse romande – 1939-1945

Texte d'André Chamot

Editions Payot Lausanne avec la collaboration des Editions Ringier

1979

militaryfactory.com

pionnair-ge.com {plusieurs documents utilisés et photos reprises}

Société des officiers jurassiens [bulletin de la...]

N° 37 – Février 2021

warbird.ch

warfarehistorynetwork.com

wikipédia {recours à plusieurs contributions sur divers sujets}

REMERCIEMENTS

CAILLIER, Jean-Claude, animateur et contact du site «Pionnair-GE»

GAUDET-BLAVIGNAC, Richard conservateur du Musée militaire genevois qui est toujours disponible et de bon conseil, en particulier lors de ses relectures

STUDER, Jurg directeur du Musée de l'aviation militaire de Payerne «Clin d'Ailes»

80 ANS APRÈS...

RETOUR SUR L'ACCUEIL FAIT AUX SPAHIS PAR LA POPULATION GENEVOISE

Benedikt CORDT-MØLLER

En juin 1940, suite à la débâcle de l'armée française, les 7^e et 9^e régiments de Spahis, sous le commandement du général Daille à la tête du 45^e corps d'armée, sont bloqués par les Allemands contre la frontière suisse.

Seul le 7^e régiment peut entrer en Suisse par le Jura. Après avoir été placés dans différents lieux, les Spahis pourront rejoindre la zone non-occupée grâce à un accord franco-allemand concernant les troupes françaises internés en Suisse, signé en novembre 1940. Les Polonais quant à eux resteront sur sol helvétique jusqu'à la fin de la Guerre.

En janvier 1941, les Spahis du 7^e régiment sont transportés en train à Genève, canton situé à la jonction des zones occupée et dite « libre ».

En deux vagues, les Spahis marcheront de Satigny à Veyrier pour sortir de Suisse et pénétrer en zone non-occupée leur permettant ainsi de rentrer dans leur pays, l'Algérie.

80 ans se sont passés !

Le Brécaillon a voulu marquer cet anniversaire sous un angle inhabituel et en l'espèce un peu moins « militaire ». En effet, il s'agit de rendre plus particulièrement hommage à l'accueil fait par la population suisse qui apportait



ill. 1



ill. 2

ainsi réconfort à ces soldats venus de très loin malgré une période sombre et pleine d'inquiétude.

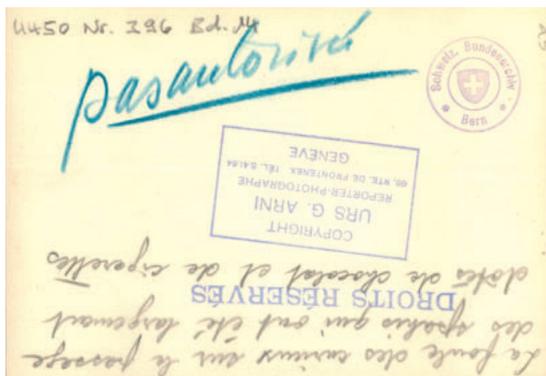
Ce choix de photos [ill. 1 à 18] - à dessein en vrac - ne sont pas commentées, ni sur les lieux, ni sur les circonstances. Elles sont suffisamment parlantes par elles-mêmes. Elles le sont tellement qu'elles ont été quasi toutes interdites (« pas autorisé ») à la publication, autrement dit censurées [ill. 3]. A noter que la toute dernière [ill. 18] a dû connaître un cheminement mystérieux car elle a été utilisée par la propagande nazie à destination des prisonniers français se trouvant en Allemagne.

L'ensemble des photographies, souvent inédites, faisaient partie d'un très important lot retrouvé par hasard par l'auteur aux Archives fédérales. Elles se seraient trouvées dans deux enveloppes dans un fonds resté inaccessible durant de très nombreuses années en raison de son contenu secret comme la liste et le report sur cartes des ouvrages fortifiés inventoriés sur l'ensemble de la Suisse à fin 1945, avec, pour certains, une utilisation militaire jusque vers les années quatre-vingt, voire nonante.

« La Mémoire de Veyrier » (<http://www.la-memoire-de-veyrier.ch>) dispose d'un important matériel sur ce sujet : photos, films, publications, etc. Elle avait en outre publié une brochure sur le passage des Spahis avec une mise à jour très importante planifiée.

Enfin, cette Association a prévu un ensemble de manifestations pour commémorer le quatre-vingtième anniversaire de cet événement qui a marqué la commune de Veyrier avec son accueil des plus chaleureux réservé au 7^e régiment de Spahis ; soldats qui arrivaient au bout de leur périple sur Suisse.

Cela se fera en deux fois en regard du contexte sanitaire lié au COVID : en 2021 du 23 septembre (vernissage) au 10 octobre avec une exposition ; en 2022 en principe le 21 mai avec notamment un cortège et diverses animations dont la pose de deux panneaux explicatifs : un à Veyrier et un au Pas de l'Échelle. Le Musée militaire genevois participera à cette commémoration de plusieurs manières.



ill. 3



ill. 4



ill. 5



ill. 6



ill. 7



ill. 8



ill. 9



iii. 10



iii. 11



iii. 12



ill. 13



ill. 14



ill. 15



ill. 16



ill. 17



ill. 18

L'EXPOSITION

L'exposition qui s'est tenue à «La Mansarde», au centre culturel de Veyrier, était composée d'un grand nombre de photos prises en 1941 ainsi qu'une série de panneaux explicatifs. Un espace avait été réservé au Musée militaire et au Musée de la police.

Des mannequins représentant officier, soldat et gendarme étaient exposés ainsi qu'un certain nombre d'objets rappelant le passage des Spahis. En outre, nous avons évoqué la vie quotidienne à Genève à cette époque grâce à divers objets et documents : armes, tickets de rationnement, photos et pièces d'équipement de la DAP (Défense aérienne passive), journaux, diplôme, etc.

Cette exposition a remporté un appréciable succès et a fermé ses portes le 10 octobre.



Espace réservé pour le MMG et la Police



Appointé d'infanterie, 1940



Casque de Spahi



Tickets de rationnement

LE DÉMÉNAGEMENT DES RÉSERVES DU MUSÉE MILITAIRE GENEVOIS

Richard GAUDET-BLAUVIGNAC

Comme on le sait, les Archives cantonales vont être installées dans l'ancien Arsenal, rue de l'Ecole de Médecine.

Nous ne reviendrons pas sur la décision de nos édiles d'installer les Archives dans ce bâtiment classé et dans une zone inondable, ce qui nécessitera de creuser une grande fosse dans la cour de l'Arsenal afin d'installer en sous-sol un abri en béton (qu'on appellera «le sous-marin») pour l'entreposage de certaines archives.

A la suite de cette décision, les réserves du Musée militaire qui étaient déposées au deuxième étage et dans les combles de l'Arsenal ont dû être évacuées. Rappelons qu'il s'agit du quatrième déménagement de nos réserves depuis la création du Musée en 1984. Installées d'abord dans les écuries de la propriété Rothschild à Pregny, elles furent transportées quelques années plus tard à la caserne des Vernets et, enfin, il y a près de vingt ans au deuxième étage de l'Arsenal. Mais, quelques années plus tard nous devions en déplacer la plus grande partie, dont les uniformes, dans les combles.

Ce déménagement, commencé le 17 septembre 2020, s'est achevé le 30 novembre.

En fait, les conditions de ce déplacement connurent quelques accroc. La date fixée pour la libération des locaux était à la fin août 2020... Impossible, bien sûr de respecter ce délai.

Il fut donc décidé d'une nouvelle date au 15 septembre. Impossible cette fois encore de la respecter.

Après bien des contacts contradictoires avec les fonctionnaires chargés de cette question, nous avons pu, grâce à l'intervention de Monsieur Bezançon, directeur de l'Arsenal et responsable de



Le Président devant les 13 caisses
contenant les uniformes



Benedikt Cordt-Møller dans la halle des pièces d'artillerie



Une partie du matériel d'artillerie



Transport des canons

son propre déménagement, nous aligner sur la date fixée pour lui, c'est-à-dire fin novembre. Date que nous avons respectée avec quelques jours d'avance !

Avant de nous mettre au travail, il fallut rechercher de nouveaux locaux. Le local principal était situé sous l'ancien Palais des expositions, passage Baud-Bovy, où étaient alors entreposés nos canons et qui allait être réaménagé après déplacement de notre artillerie dans une halle de l'Arsenal.

Il fallait encore trouver un local provisoire pour les armes, les coiffures et divers équipements. Le conservateur du Musée de la police, Philippe Schwab, nous réserva un espace dans le local de ses propres réserves.

C'est le 17 septembre que nous nous mîmes au travail.

Il nous a fallu tout d'abord emballer une partie des objets de moyenne dimension dans près de 300 cartons. Les armes (environ 300) les coiffures (environ 200), etc. Puis ce fut le transport dans le local des réserves du Musée de la police avec l'aide de Philippe Schwab et de Jean-Claude Maillard, membre du comité de l'association des amis du Musée de la Police.

Signalons que le transport du matériel tout au long de ce déménagement a été grandement facilité par le pick-up et la remorque de notre Président ; ce qui nous a permis d'éviter les frais d'une entreprise de transport.

Les objets plus volumineux, d'abord triés, puis mis en caisse, ont été stockés dans un premier temps dans deux halles de l'Arsenal, dont l'une fut réservée aux

canons et à la cinquantaine de caisses de matériel divers, avant leur transport définitif dans d'autres locaux.

Précédemment, nous avons trouvé un local de la Protection civile situé dans le Centre d'entretien de la police au chemin du Sapey, qui devait encore être équipé.

Les plus de 3000 ouvrages constituant notre bibliothèque furent mis en cartons ; nos archives, photos, documents, pièces d'équipement, mannequins, iconographies, tableaux, etc. furent préparés et le tout fut transporté chemin du Sapey après le montage d'une dizaine d'armoires métalliques et de rayonnages récupérés à l'Arsenal et installés là.

Nous nous attelâmes ensuite à l'emballage des quelque 800 uniformes placés dans les combles (pas de monte-charge depuis les combles, mais un escalier d'une vingtaine de marches...). Ils furent mis en caisses (13 caisses) placées dans une halle de l'Arsenal dans un premier temps.

En octobre, nous prîmes possession du local remis à neuf, passage Baud-Bovy, 117 mètres carrés où devaient trouver place quelques-unes de nos pièces d'artillerie comme on l'a dit et les uniformes, les coiffures, les armes et nombre d'autres objets.

Grâce à Monsieur Gilbert Epars, des Ports-Francis de Genève et à Guy Reyfer, nous avons pu recevoir gratuitement des « compactus » à l'état neuf provenant



Le Conservateur dans le local vidé de la bibliothèque

des locaux de réserve du Musée d'ethnographie situés aux Ports francs et abandonnés là...

Seuls les frais d'installation de ces trois «compactus» ont été à notre charge. Les uniformes y furent rangés après triage. Armes, coiffures et équipements divers furent à nouveau transportés, cette fois des réserves de la police jusqu'au passage Baud-Bovy et installés dans les «compactus». Une partie de notre iconographie et les tableaux y trouvèrent aussi leur place.

Restaient les canons, les véhicules hippomobiles (dont 2 cuisines roulantes) et les caisses de matériel d'artillerie. Quelques pièces, on l'a vu, furent placées passage Baud-Bovy.

Restaient les autres.

Grâce à Monsieur Didier Leibzig, directeur de l'Office cantonal des véhicules, un espace fut trouvé au sous-sol du bâtiment principal. Ce furent les employés de l'Arsenal qui se chargèrent de ce volumineux transport.

Quant aux caisses encore dans la halle de l'Arsenal (près d'une trentaine) elles furent ouvertes, triées sur place et ensuite transportées passage Baud-Bovy.

Le travail, pour autant n'était pas terminé. Il s'agissait – et il s'agit encore – d'organiser ces dépôts de la manière la plus utile pour le Musée. Mais quelques problèmes existent encore, notamment celui de l'humidité dans le local Baud-Bovy. L'achat de déshumidificateurs a été nécessaire.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de notre travail.



Compactus contenant les armes longues
et les armes blanches

Post scriptum

Ce déménagement a requis l'aide de nombreuses personnes. L'essentiel a été effectué par Claude Convers, Benedikt Cordt-Møller et le Conservateur.

Ils ont été aidés notamment par : Dominique Zanetta, Philippe Schwab et Jean-Claude Maillard ainsi que par toute l'équipe des employés de l'Arsenal, toujours disponibles et de bon conseil. Nous les remercions vivement.

L'intervention des personnes suivantes nous a été précieuse tant pour l'obtention des locaux, l'acquisition des « compactus » et le bon déroulement de l'entreprise, qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées :

La direction et les collaboratrices responsables de différents secteurs de l'Office cantonal des bâtiments, Monsieur Yves Bezançon, directeur du centre de logistique civile et militaire, Monsieur Didier Toffel, directeur adjoint, Madame Chantal Rochat directrice logistique au département des infrastructures, Monsieur Didier Leibzig, directeur général de l'Office cantonal des véhicules, Monsieur Gilbert Epars, directeur commercial aux Ports Franc de Genève, Monsieur Laurent Lugassy de Prometal SA.



Mission accomplie...

FORTIN ENFUMÉ ET RÉPONSES HISTORIQUES

2021 – 1941 : 80 ANS D'HISTOIRE

Benedikt CORDT-MØLLER

A plusieurs occasions, nous avons mentionné le fortin de Mâchefer [ill. 1 & 2] situé sur la commune de Collex-Bossy tant pour ses qualités intrinsèques que pour le projet envisagé par le Musée militaire genevois de réhabilitation avec armement et équipement.

En référence aux deux articles sur la ligne de la Versoix dans les « Brécaillon » N° 39 et 40 nous rappelons en résumé pour Mâchefer :

Partie d'un ensemble composé de quatre fortins qui se voyaient et se couvraient. En sus d'autres ouvrages fortifiés de ladite ligne: emplacements de tir (11x), observatoire (1x), objets minés (ponts, routes,...), barricades anti-char, etc.

Sorte de « double » fortin avec deux parties distinctes selon le plan de l'époque [ill. 3].



ill. 1

Deux mitrailleuses Mg 11 (dès la mi-juillet 1943?) avec chacune leur support de fixation au plafond [ill. 4] avec quatre embrasures, soit un couple d'une de tir [ill. 5] et une d'observation [ill. 6]. (Un astucieux support - en rouge - permet de bloquer les volets extérieurs des embrasures.)

Avec une chambre de combat au rez et un sous-sol (abri et repos) relié par une lourde trappe puis une échelle verticale ainsi qu'un dispositif antichute fixé au mur lorsque le trapon est fermé [ill. 7].



ill. 2



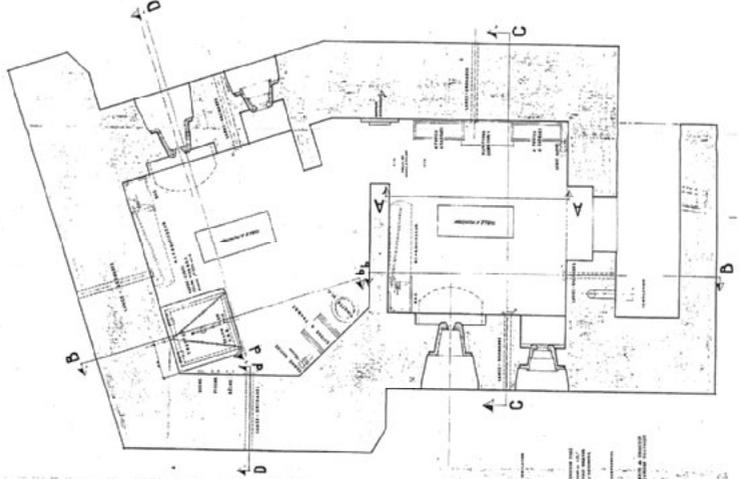
ARMEMENTS TRONÇONS
 SERAÏE TISSOT
 N° 754 PLAN N°513
 LE N. GE. 135
 DE CONSTRUCTION
 CE. 409
 OUVREGE 3707 (1947)
 ABRI POUR 2 Mg

PLAN D'EQUIPEMENT
 ECHELLE : 1:65

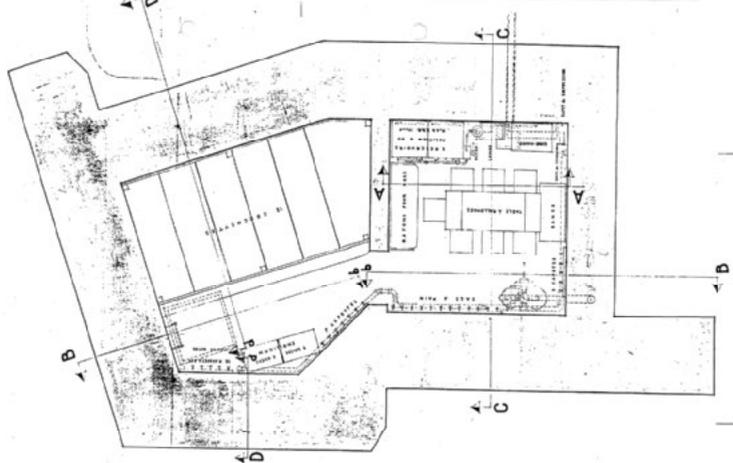
DATE	REVISION	REVISION	REVISION

MACHETER
 GARDONNIES - ESPRIMO (1950)

PLAN DE LA CHAMBRE DE COMBAT



PLAN DE LA CASEMATE



COUPE A-A





ill. 4



ill. 5



ill. 6



ill. 7

Equippé pour douze hommes (dont quatre de réserve).

Livré à la troupe probablement à mi-1941 partiellement ou complètement terminé.

Nous avons pour cet important ouvrage cinq interrogations relatives au sous-sol tant pour des motifs historiques que dans l'optique de sa possible réhabilitation :

Avait-il bien été doté de l'électricité comme le montrait le plan? Le plan correspondait-il à la réalité? Avait-il été complètement désossé? Est-ce que le sous-sol était en bon état? L'air y était-il sans autre respirable?

En effet, nous n'étions jamais allés plus loin que l'ouverture de la trappe en raison du danger potentiel. Danger accentué d'une part par la configuration du sous-sol (y compris sa longueur) avec une partie de séparation en son milieu qui est équivalente à celle se trouvant au rez, d'autre part parce que l'abri n'avait pas dû être visité depuis une septantaine d'année.

Enfin, grâce à la collaboration qui s'est instaurée avec la compagnie des sapeurs-pompiers de Collex-Bossy, par son commandant, une opération a pu être montée très rapidement afin de faire d'une pierre deux coups : répondre à nos interrogations

avec en parallèle un exercice pour les pompiers spécialistes du groupe de protection de la respiration. Leur chef nous a aussi appuyés dans notre démarche. Le tout en présence d'un observateur attentif et avisé: le Conservateur du Musée [ill. 8].

Comme le montrera les photographies qui suivent [ill. 9 à 18] la manœuvre s'est déroulée en plusieurs phases :

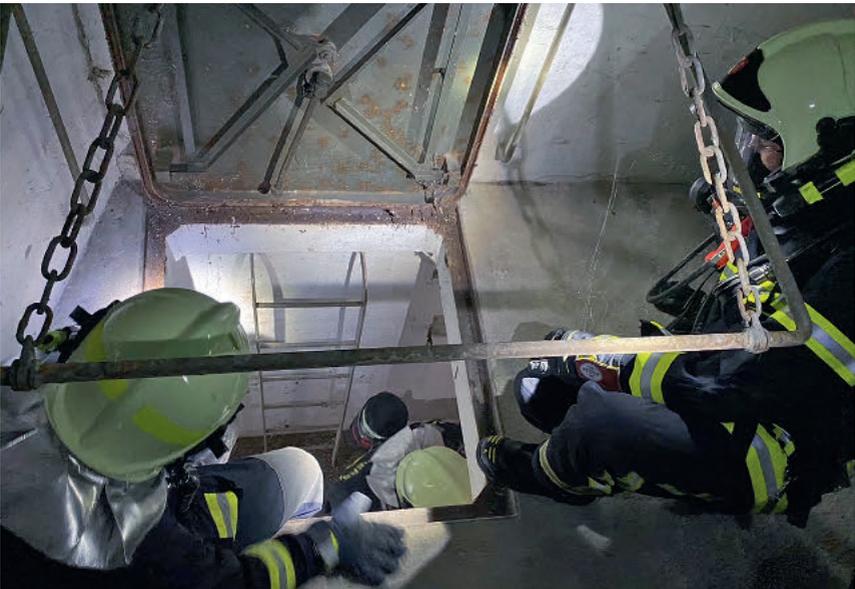
- Quelques explications données par l'auteur sur la ligne de la Versoix datant de la Seconde guerre mondiale, sur le fortin lui-même et sur les questionnements liés à ce dernier.
- Mise en place du dispositif antichute et ouverture de la trappe.
- Exercice de recherche dans le sous-sol et s'assurer ensuite qu'il n'y avait aucune toxicité.
- Ce danger écarté, visite du sous-sol avec le Conservateur (prise de photos, essai d'identification de certains éléments sur la base de quelques traces, etc.).
- Enfumage du fortin à l'aide d'un appareil ad hoc.
- Exercices spécifiques et une compétition amicale entre les équipes dudit groupe.
- Désenfumage.
- Fin de l'exercice.



ill. 8



ill. 9



ill. 10



iii. 11



ill. 12



ill. 13

Quelles sont les conclusions à en tirer ?

Sur nos interrogations de nature historique

- Avait-il bien été doté de l'électricité comme le montrait le plan : oui.
- Le plan correspondait-il à la réalité : en très grande partie.
- Avait-il été complètement désossé : oui.
- Est-ce que le sous-sol était en bon état : oui.
- L'air y était-il sans autre respirable : oui.
- Accessoirement cela a permis de jauger de la bonne étanchéité du fortin car quelques trous et fentes sur l'extérieur auraient pu être inquiétants.

Sur l'exercice lui-même, nous avons été surpris par :

- Les exigences humaines (par exemple le contrôle du niveau de sa respiration) indispensables pour ce travail spécialisé ;
- Les contraintes inhérentes à l'exercice, comme le peu de temps qui peut être passé « en action » en raison de la capacité des appareils respiratoires ;
- Le niveau technique des équipements individuels et collectifs nécessaires, mais aussi leurs contraintes (poids porté par chacun et autonomie limitée à une vingtaine de minutes, notamment) ;
- Le degré de rigueur et de spécialisation (et donc de formation) même pour des pompiers volontaires.

Enfin, nous avons relevé l'excellent état d'esprit au sein même de l'équipe – que nous remercions - et à notre égard; constat qui a été conforté lors d'une visite de la caserne suivie d'une riche collation.

La soirée a été d'autant plus productive que nous avons eu de nombreuses explications de la part des pompiers et en marge quelques histoires relatives à la Seconde guerre mondiale sur le passage des réfugiés notamment, ainsi que, pour le Conservateur, l'éventuelle possibilité d'enrichir le patrimoine du Musée par une découverte faite en son temps à Collex-Bossy.



ill. 14



ill. 15



ill. 16



ill. 17



ill. 18

Source des illustrations

DDPS via Armasuisse immobilier & Service des monuments et des sites (GE) : 3

Richard Gaudet-Blavignac (conservateur du MMG) : 14, 17

Eric Hubmann (commandant de la compagnie 24) : 9, 18

Benedikt Cordt-Møller : 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 15, 16

DES OBJETS...UNE HISTOIRE

La Campagne du Rhin 1856-1857

Au deuxième étage du Musée militaire, on peut voir une vitrine consacrée à «La Campagne du Rhin». Un certain nombre d'objets provenant en grande partie du Musée d'art et d'histoire évoquent le départ des troupes genevoises pour la frontière.

C'est l'occasion de revenir sur cet épisode qui, heureusement, ne déboucha pas sur une guerre avec la Prusse.

Au XVIII^e siècle, Le territoire de Neuchâtel est une principauté prussienne. En 1806, à la suite d'un échange France-Prusse, elle devient française avec à sa tête le «prince» maréchal Berthier. En 1815 elle redevient prussienne et, en même temps canton suisse. En 1856 les «royalistes» neuchâtelois tentent un coup d'Etat pour que le canton redevienne tout-à-fait prussien. Ils échouent Le roi de Prusse se fâche et mobilise ses troupes en menaçant la Suisse. Celle-ci s'attend à la guerre. Le général Dufour prend la tête de l'armée et les troupes s'engagent dans ce qu'on appelle «la Campagne du Rhin» pendant l'hiver 1856-1857. Heureusement, une conférence internationale met fin aux tensions par un traité en mai 1857. La Prusse renonce à sa principauté et une amnistie générale est décrétée. Le tableau de Castres représente le bataillon genevois 20 au départ du port du Molard sur 2 bateaux «le Rhône» et «l'Hirondelle» pour rejoindre Morges car alors le train n'allait pas jusqu'à Genève. On reconnaît sur le bateau le commandant du bataillon Many, l'aumônier en noir, le médecin en bleu ciel et le tambour-major Desfeux coiffé de son bonnet à poil empanaché.



La vitrine au deuxième étage du MMG

Signalons que «Le Rhône» termina sa carrière le 23 novembre 1883, quand, par très mauvais temps, revenant d'Evian, il fut coulé lors d'une collision avec le bateau «Le Cygne» voguant lui vers la Savoie. Son épave git toujours au fond du lac Léman...



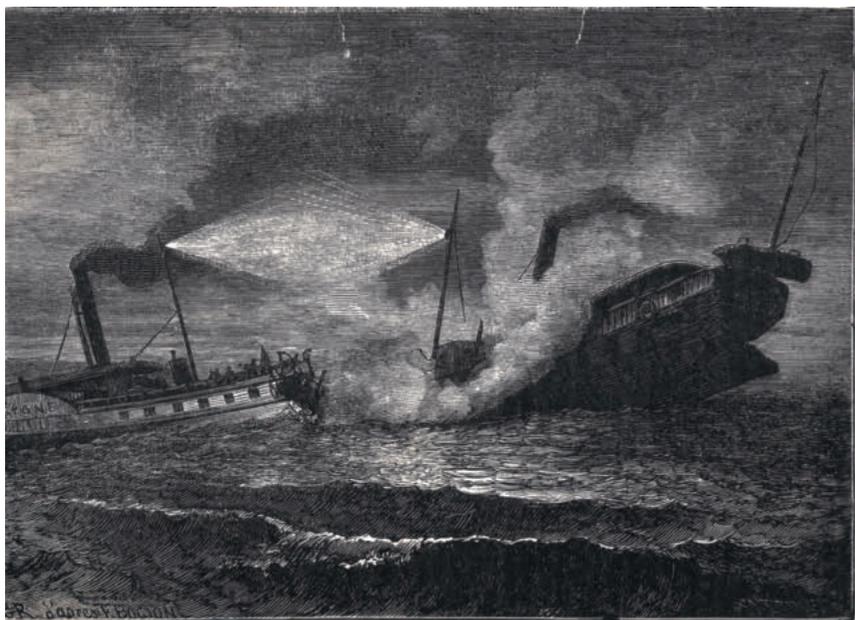
Départ des troupes genevoises, Campagne du Rhin. Ed. CASTRES



J. DESFEUX
tambour-major du bataillon 20 (MAH)



J. MANY
commandant du bataillon 20 (MAH)



Catastrophe du bateau à vapeur le *Rhône*, sur le lac Léman, le 23 novembre 1883.

Le Rhône et Le Cygne